



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16/01/2024

## **PARTENARIAT Insee LA POSTE :** **LES FACTEURS : AGENTS RECENSEURS POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DANS 150 COMMUNES**

**Dans le cadre de la loi Pacte du 22 mai 2019, les communes peuvent pendant une période d'expérimentation de 2022 à 2024 confier la mission d'agent recenseur à une entreprise prestataire. Cette initiative permet de donner aux communes un choix supplémentaire pour recruter leurs agents recenseurs. La Poste, présente au cœur des territoires, a tout naturellement candidaté auprès de l'Insee pour expérimenter la collecte du recensement de la population par les facteurs qui sont au plus près des Français. Pour l'enquête 2024 qui démarre à partir du 18 janvier, 675 facteurs, formés comme tous les agents recenseurs, iront à la rencontre des habitants de 150 communes pour effectuer cette opération.**

### **Des facteurs agents recenseurs dans 150 communes**

Cette expérimentation, pour laquelle La Poste a candidaté, s'intègre dans un processus global de 3 ans (2022/2023/2024), au terme duquel un bilan sera fait pour décider d'une éventuelle généralisation du dispositif.

Pour l'enquête de recensement 2024, 150 communes ont contractualisé avec La Poste<sup>1</sup> pour réaliser la mission du recensement de leur population par les facteurs. La campagne de recensement se déroulera :

- du 18 janvier au 17 février pour les petites communes (ie. des communes de moins de 10 000 habitants) de Métropole et Antilles-Guyane.
- du 18 janvier au 24 février pour les grandes communes (ie. des communes de plus de 10 000 habitants) de Métropole et Antilles-Guyane.
- du 1<sup>er</sup> février au 2 mars pour les petites communes de La Réunion et Mayotte.
- du 1<sup>er</sup> février au 9 mars pour les grandes communes de La Réunion et Mayotte.

Aux termes des deux premières années d'expérimentation, avec respectivement 18 communes en 2022 et 39 communes en 2023, le bilan est positif. L'ensemble des acteurs de La Poste, de l'Insee, et les communes ont été satisfaits des conditions et résultats de cette prestation. La relation au service public, le sens du contact, de l'écoute et la confiance de la population sont autant d'atouts qui prédestinent les facteurs à réussir dans cette mission de recensement.

---

<sup>1</sup> Liste des 150 communes disponible page 4



## **24 500 agents recenseurs dont près de 675 facteurs formés et assermentés pour la mission du recensement de la population**

L'enquête de recensement 2024 sera confiée à environ **675 facteurs** sur la base du volontariat. Comme les autres agents recenseurs recrutés par la commune, ces derniers suivent une formation sur 2 demi-journées, assurée par l'Insee, au terme de laquelle ils sont nommés par arrêté municipal et disposent d'une carte d'agent recenseur délivrée par la mairie de la commune concernée et qui sera systématiquement présentée aux habitants recensés.

La campagne de collecte du recensement de la population se divise en 2 grandes phases :

- Une phase de reconnaissance des logements à recenser : entre 2 demi-journées de formation, les facteurs agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance afin de repérer les logements qu'ils auront à recenser.
- Une phase de recensement des occupants de ces logements : les facteurs agents recenseurs fournissent des notices d'information aux habitants ; celles-ci comportent des identifiants qui permettent aux habitants de se recenser directement en ligne. En cas de besoin (absence de réponse), l'agent recenseur repasse à l'adresse pour effectuer une relance auprès des habitants afin qu'ils répondent en ligne ou sur questionnaire papier.

Tout au long de la campagne, les facteurs agents recenseurs, au même titre que les autres agents recenseurs recrutés par la commune, travaillent en étroite collaboration avec le coordonnateur communal qui suit l'avancement du recensement et les aide en cas de difficulté.

Cette expérimentation, menée en partenariat avec l'Insee et les communes, dans le cadre d'une convention entre l'Insee et La Poste, est une preuve supplémentaire de la diversification des activités de La Poste face à la baisse du courrier. Les services de proximité (portage de repas, de médicaments, sensibilisation à la rénovation énergétique, etc.) constituent un grand défi stratégique où les 62 000 facteurs jouent un rôle fondamental dans la cohésion de la société par leur présence 6 jours sur 7 sur l'ensemble du territoire.



### **À quoi sert le recensement de la population ?**

Le recensement de la population relève de la responsabilité de l'État. L'Insee l'organise et le contrôle.

Les communes préparent et réalisent l'enquête sur le terrain dans le cadre d'un partenariat fixé par la loi. L'enquête de recensement de la population permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur nationalité et leur situation administrative. Le recensement répond aux besoins de la collectivité de connaître les caractéristiques de la population française (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...) pour prendre des décisions adaptées et prévoir ainsi des équipements collectifs qui répondent aux besoins de la population qui réside sur le territoire (crèches, écoles, hôpitaux, moyens de transport...).

De plus, à partir des chiffres du recensement, l'Insee publie chaque année la population officielle de chaque commune (population légale). Elles sont utilisées d'une part dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes par l'État. D'autre part, elles servent de base à plus de 350 dispositions législatives et réglementaires.

Liste des 150 communes concernées par le recensement avec les facteurs :

Département	Commune
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	
01 Ain	VALSERHONE
03 Allier	VICHY
7 - Ardèche	GUILHERAND-GRANGES
26 - Drôme	MONTELMAR
26 - Drôme	PIERRELATTE
42 - Loire	BONSON
42 - Loire	LORETTE
42 - Loire	SAINT-CHAMOND
43 - Haute-Loire	LE CHAMBON-SUR-LIGNON
43 - Haute-Loire	SAINT-PIERRE-EYNAC
63 - Puy-de-Dôme	LES MARTRES-D'ARTIERE
69 - Rhône	AMPLEPUIS
69 - Rhône	DOMMARTIN
69 - Rhône	POUILLY-LE-MONIAL/PORTE DES PIERRES DOREES
70 - Haute-Saône	VESOUL
71 - Saône-et-Loire	AUTUN
71 - Saône-et-Loire	BELLEVESVRE
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	
21 - Côte-d'Or	LONGVIC
25 - Doubs	BESANCON
39 - Jura	DOLE
89 - Yonne	SENS
<b>Bretagne</b>	
22- Côtes d'Armor	DINAN
22- Côtes d'Armor	PLOUFRAGAN
22- Côtes d'Armor	PORDIC
22- Côtes d'Armor	SAINT-BRIEUC
29 - Finistère	MORLAIX
35 - Ille-et-Vilaine	LOUVIGNE-DU-DESERT
56 - Morbihan	NOYAL-PONTIVY
<b>Centre-Val de Loire</b>	
18 - Cher	BOURGES
18 - Cher	SAINT-FLORENT-SUR-CHER
28 - Eure-et-Loir	CHATEAUDUN
28 - Eure-et-Loir	SAUSSAY
36 - Indre	LA CHATRE
36 - Indre	LE POINCONNET
37 Indre-et-Loire	NAZELLES-NEGRON
37 Indre-et-Loire	SONZAY

41 - Loir-et-Cher	ROMORANTIN-LANTHENAY
41 - Loir-et-Cher	SAINT-OUEN
45 - Loiret	BEAUCHAMPS-SUR-HUILLARD
45 - Loiret	CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE
45 - Loiret	LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
45 - Loiret	MELLEROY
45 - Loiret	VILLEMANDEUR
<b>Grand Est</b>	
51 - Marne	SAINT-MEMMIE
54 - Meurthe-et-Moselle	LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
54 - Meurthe-et-Moselle	LUNEVILLE
55 - Meuse	COMMERCY
67 - Bas-Rhin	ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
67 - Bas-Rhin	OBERNAI
68 - Haut-Rhin	OTTMARSHEIM
88 - Vosges	GERARDMER
<b>Guadeloupe</b>	
971	VIEUX-HABITANTS
<b>Hauts-de-France</b>	
59 - Nord	ANZIN
59 - Nord	SAINT-SAULVE
59 - Nord	TRELON
59 - Nord	VALENCIENNES
80 - Somme	ALBERT
<b>Île-de-France</b>	
75 - Paris	PARIS 14E ARRONDISSEMENT
75 - Paris	PARIS 16E ARRONDISSEMENT
75 - Paris	PARIS 18E ARRONDISSEMENT
75 - Paris	PARIS 6E ARRONDISSEMENT
75 - Paris	PARIS 8E ARRONDISSEMENT
77 - Seine-et-Marne	LA FERTE-SOUS-JOUARRE
77 - Seine-et-Marne	MORET-SUR-LOING
77 - Seine-et-Marne	SERRIS
78 - Yvelines	HOUILLES
78 - Yvelines	MONTESON
91 - Essonne	MONTLHERY
95 - Val-D'Oise	SARCELLES
<b>La Réunion</b>	
974	SAINT-DENIS
<b>Martinique</b>	
972	FORT-DE-FRANCE
972	GROS-MORNE

972	SCHOELCHER
<b>Mayotte</b>	
976	ACOUA
<b>Normandie</b>	
14 - Calvados	VIRE
27 - Eure	VERNON
61 - Orne	ARGENTAN
61 - Orne	FLERS
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	
19 - Corrèze	BEYNAT
24 - Dordogne	SARLAT-LA-CANEDA
33 - Gironde	CADAUJAC
33 - Gironde	GUJAN-MESTRAS
33 - Gironde	LANGON
33 - Gironde	LEOGNAN
33 - Gironde	MERIGNAC
33 - Gironde	SAINT-MARTIN-LACAUSSADE
40 - Landes	DAX
40 - Landes	RION-DES-LANDES
40 - Landes	SAINT-PAUL-LES-DAX
47 - Lot-et-Garonne	CASTELJALOUX
47 - Lot-et-Garonne	VILLENEUVE-SUR-LOT
64 - Pyrénées-Atlantiques	BIARRITZ
64 - Pyrénées-Atlantiques	IDRON
64 - Pyrénées-Atlantiques	SALIES-DE-BEARN
79 - Deux-Sèvres	BRESSUIRE
79 - Deux-Sèvres	NIORT
86 - Vienne	CHATELLERAULT
87 - Haute-Vienne	SAINT-PRIEST-TAURION
87 - Haute-Vienne	VAL D'ISSOIRE (MEZIERES-SUR-ISSOIRE)
<b>Occitanie</b>	
9 - Ariège	PAMIER
11 - Aude	CARCASSONNE
12 - Aveyron	OLEMPS
12 - Aveyron	VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
30 - Gard	GARONS
30 - Gard	REMOULINS
30 - Gard	SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE
30 - Gard	VAUVERT
31 - Haute-Garonne	CEPET
31 - Haute-Garonne	SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE
31 - Haute-Garonne	SAINT-JORY

31 - Haute-Garonne	SEYSSES
32 - Gers	EAUZE
34 - Hérault	BEZIERS
34 - Hérault	COURNONTERRAL
34 - Hérault	MONTBLANC
46 - Lot	CAHORS
46 - Lot	GOURDON
65 - Hautes-Pyrénées	BAGNERES-DE-BIGORRE
65 - Hautes-Pyrénées	ODOS
65 - Hautes-Pyrénées	TARBES
66 - Pyrénées-Orientales	ELNE
66 - Pyrénées-Orientales	PERPIGNAN
81 - Tarn	BLAYE-LES-MINES
81 - Tarn	CORDES-SUR-CIEL
82 - Tarn-et-Garonne	CASTELSARRASIN
82 - Tarn-et-Garonne	MOISSAC
<b>Pays de la Loire</b>	
44 - Loire-Atlantique	BOUGUENAIS
44 - Loire-Atlantique	CARQUEFOU
44 - Loire-Atlantique	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
44 - Loire-Atlantique	NANTES
44 - Loire-Atlantique	REZE
44 - Loire-Atlantique	SAINT-HERBLAIN
44 - Loire-Atlantique	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
49 - Maine-et-Loire	ANGERS
49 - Maine-et-Loire	AVRILLE
49 - Maine-et-Loire	LA POSSONNIERE
49 - Maine-et-Loire	MONTREVAULT
49 - Maine-et-Loire	SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS
49 - Maine-et-Loire	SAINT-CLEMENT-DE-LA-PLACE
53 - Mayenne	LAVAL
53 - Mayenne	MAYENNE
53 - Mayenne	RAVIGNY
72 - Sarthe	SABLE-SUR-SARTHE
85 - Vendée	LES EPESSES
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	
6 - Alpes-Maritimes	SAINT-JEANNET
83 - Var	BORMES-LES-MIMOSAS
83 - Var	GAREOULT
83 - Var	MEOUNES-LES-MONTRIEUX
83 - Var	SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE
84 - Vaucluse	CARPENTRAS



### **A propos du Groupe La Poste :**

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11e bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 35 600 points de service regroupant 17 300 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 300 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). Il distribue plus de 17 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 238 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont 184 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

**Contact presse :** [service.presse@laposte.fr](mailto:service.presse@laposte.fr) – 01 55 44 22 37

### **À propos de l'Insee :**

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. Pour mener à bien ses travaux, il réalise notamment des grandes enquêtes auprès des ménages (recensement de la population, enquête emploi...), auprès des entreprises et mobilise des sources administratives. Disponibles sur [insee.fr](http://insee.fr), les travaux de l'Insee sont utilisés par les pouvoirs publics, les administrations, les partenaires sociaux, les entreprises, les chercheurs, les enseignants, les journalistes et les particuliers. L'institut coordonne les travaux du service statistique public composé des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. Il conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle.

**Contact :** Bureau de presse de l'Insee – 01.87.69.57.57 – [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)